



**UNION EUROPÉENNE – MESURES ANTIDUMPING VISANT
LE BIODIESEL EN PROVENANCE D'ARGENTINE**

COMMUNICATION DE L'ORGANE D'APPEL

La communication ci-après, datée du 6 octobre 2016 et adressée par le Président de l'Organe d'appel au Président de l'Organe de règlement des différends, est distribuée aux Membres conformément à l'article 17:5 du Mémorandum d'accord sur les règles et procédures régissant le règlement des différends.

J'ai l'honneur de vous transmettre le rapport de l'Organe d'appel sur l'affaire *Union européenne – Mesures antidumping visant le biodiesel en provenance d'Argentine* WT/DS473/AB/R. Ce rapport sera distribué aux Membres de l'Organisation mondiale du commerce aujourd'hui vers 17 heures et il est confidentiel jusqu'à sa distribution. Les trois membres de l'Organe d'appel qui ont siégé pour cet appel étaient M. Ujal Singh Bhatia, en qualité de Président de la section, et M. Peter Van den Bossche et Mme Yuejiao Zhang, en qualité de membres.
